

N° 6048⁷**CHAMBRE DES DEPUTES**

Session ordinaire 2009-2010

PROJET DE LOI

- portant transposition de la directive 2006/42/CE du Parlement européen et du Conseil du 17 mai 2006 relative aux machines et modifiant la directive 95/16/CE (refonte);
- concernant la mise à disposition de machines;
- concernant les machines d'occasion

* * *

DEUXIEME AVIS COMPLEMENTAIRE DU CONSEIL D'ETAT

(9.3.2010)

Par dépêche du 15 février 2010, le président de la Chambre des députés a, par référence à l'article 19(2) de la loi du 12 juillet 1996 portant réforme du Conseil d'Etat, saisi le Conseil d'Etat de deux amendements relatifs au projet de loi sous objet.

Ces amendements, adoptés par la commission parlementaire du Travail et de l'Emploi le 11 février 2010, font suite à l'avis complémentaire du Conseil d'Etat du 18 décembre 2009.

Amendement 1

Dans la mesure où la commission parlementaire entend reprendre la proposition de texte du Conseil d'Etat en ce qui concerne les trois premiers tirets du point e) du paragraphe 2 de l'article 1er du projet de loi, l'amendement proposé ne donne pas lieu à observation.

Amendement 2

La commission parlementaire propose de faire abstraction de l'article 27 du projet de loi qui prévoit le 29 décembre 2009 comme date d'entrée en vigueur de la loi.

Comme cette date est entre-temps révolue, et qu'il est dans l'intention des autorités législatives d'assurer une prise d'effet des dispositions en projet aussi rapide que possible, le Conseil d'Etat approuve la proposition de suppression de l'article visé.

Ainsi délibéré en séance plénière, le 9 mars 2010.

Le Secrétaire général,
Marc BESCH

Le Président,
Georges SCHROEDER

